



STIP & NOE : l'histoire continue

Le 16 octobre dernier, le conseil des prud'hommes de Valence a donné gain de cause aux quelque 300 salariés qui avaient individuellement saisi le tribunal pour faire appliquer le jugement rendu par la cour d'appel de Grenoble le 25 novembre 2014.

Caterpillar avait été condamné à payer aux salariés non cadres un STIP à hauteur de 9 % pour les années 2008 et 2010.

Les plaignants de Valence avaient demandé, en complément, l'application de ce même pourcentage pour les années 2014 et 2015.

Le tribunal leur a donné gain de cause et Caterpillar a été contraint d'exécuter provisoirement le jugement.

Pour les personnes concernées, le versement au titre des années 2008, 2010, 2014 et 2015 à hauteur de 9 % du STIP s'est fait sur la paie du mois de novembre.

Certes, c'est un jugement de première instance qui a été frappé d'appel et qui, sans doute, quelle qu'en soit l'issue, se terminera en Cassation.

Les méandres du système judiciaire français rendent la situation actuelle totalement incompréhensible pour le simple profane.

En effet, nous nous retrouvons avec environ 300 plaignants qui ont perçu 3 à 4 fois plus que ceux qui n'ont pas fait valoir leurs droits.

À l'inverse, d'autres dossiers individuels sur le même sujet ont été perdus devant d'autres juridictions : ces perdants-là ne percevront rien.

Une même affaire donne lieu à 3 traitements différents !

Pour ce qui concerne notre organisation syndicale, qui n'était pas sur la même logique judiciaire que les trois autres OS, tous ces procès en cours nous condamnent à l'attentisme.

Quoi faire d'autre que d'attendre que les procédures aillent jusqu'à leurs termes ?

À vrai dire pas grand-chose !

Le problème est que le temps mis par la justice pour rendre une décision ferme et définitive est incroyablement long, entre la conciliation, le jugement de 1^{re} instance, l'appel, le recours en cassation, le retour en appel : une procédure peut durer près de 10 ans... Parfois plus !

Bien évidemment au cours des prochaines NOE des questions compliquées vont nécessairement se poser.

Accord pas accord, quid sur le STIP en 2019 ?

Pour l'instant notre syndicat n'a pas les réponses à ces questions, mais sa ligne directrice est fondée sur un principe éthique finalement assez simple à comprendre :

les salariés qui n'ont pas porté plainte contre l'entreprise doivent être traités de façon identique aux autres bénéficiaires (les plaignants de Valence).

Ce point-là est pour nous non négociable et reste la condition impérative à toute signature d'un accord par notre syndicat.

Nous savons que d'autres organisations syndicales ne sont pas sur la même logique que la nôtre et considèrent que ceux qui ont fait "l'effort" de porter plainte contre l'entreprise doivent obtenir davantage, "le courage" devrait être en quelque récompensé; la Direction est à peu près sur la même ligne, mais pour une raison bien différente :

Elle considère que les 2300 € versés (fort opportunément) en juin 2017 valent solde de tout compte.

Notre syndicat ne partage pas du tout ces points de vue et demande que si la décision du procès de Valence est confirmée en appel et en cassation, alors tous les salariés, sans exclusion, doivent en retirer les mêmes bénéfices.

Ce n'est d'ailleurs rien de plus et rien de moins que ce sur quoi notre Direction s'était engagée dans son bulletin bleu n° 3693 du 27 janvier 2015.

Au final, notre demande n'est pas très difficile à comprendre, elle repose sur le respect des engagements pris par nos dirigeants devant les salariés. Ces engagements ont d'ailleurs conduit bon nombre d'entre nous à ne pas porter plainte.

**Il ne faudrait pas qu'ils deviennent, à cause d'une confiance mal placée :
"Les dindons de la farce".**

De façon plus générale, Caterpillar doit se comporter en entreprise citoyenne, respectueuse des décisions de justice, c'est-à-dire ne pas se montrer sélective dans leur application.

Nous ne souhaitons pas que la Direction s'engage dans une voie sans issue, où la déloyauté et la mauvaise foi rendent impossible tout dialogue social honnête et constructif.

Notre avenir à tous en dépend !

Janvier 2018